



Extrait du Registre Des Délibérations

L'an deux mille vingt-et-un

Le 27 Octobre 2021 à 18 heures

Le Conseil Communautaire de Grand Cubzaguais Communauté de Communes dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au siège de Grand Cubzaguais Communauté sous la présidence de Madame Valérie GUINAUDIE, Présidente de séance.

Date de convocation le 19 octobre 2021.

DELEGUES EN EXERCICE : 37

NOMBRE DE PRESENTS : 23

NOMBRE DE VOTANTS : 30

Objet : Orchestre des écoles du Grand Cubzaguais - Demande de subvention au Conseil Départemental de la Gironde

Présents : 23

BLANC Jean-Franck (Teuillac), BORRELLY Marie Claire (Saint-André-de-Cubzac), BOURSEAU Christiane (Virzac), BRIDOUX-MICHEL Nadia (Cubzac-les-Ponts), BRUN Jean-Paul (Saint-Antoine - Val-de-Virvée), CAILLAUD Mathieu (Saint-André-de-Cubzac), COURSEAUX Michael (Saint-André-de-Cubzac), DARHAN Laurence (Bourg), FAMEL Olivier (Saint-André-de-Cubzac), FUSEAU Michael (Pugnac), GALLIER Patrice (Saint-Gervais), GUINAUDIE Sylvain (Aubie/Espessas - Val-de-Virvée), GUINAUDIE Valérie (Mombrier), JEANNET Serge (Gauriaguet), JOLLIVET Célia (Peujard), LOUBAT Sylvie (Salignac-Val-de-Virvée), MARTIAL Christophe (Val-de-Virvée), MONSEIGNE Célia (Saint-André-de-Cubzac), PEROU Laurence (Saint-André-de-Cubzac), PINSTON Stéphane (Saint-André-de-Cubzac), POUX Vincent (Saint-André-de-Cubzac), RAMBERT Jacqueline (Saint-Gervais), SUBERVILLE Jean Pierre (Saint-Laurent-d'Arce).

Absents excusés ayant donné pouvoir : 7

AYMAT Pascale (Saint-André-de-Cubzac) à BORRELLY Marie Claire (Saint-André-de-Cubzac), JOLY Pierre (Bourg) à DARHAN Laurence (Bourg), LAVAUD Véronique (Saint-André-de-Cubzac) à MONSEIGNE Célia (Saint-André-de-Cubzac), MABILLE Christian (Peujard) à JOLLIVET Célia (Peujard), TABONE Alain (Cubzac-les-Ponts) à BRIDOUX MICHEL Nadia (Cubzac-les-Ponts), POUCHARD Éric (LANSAC) à FUSEAU Michael (Pugnac), TELLIER Nicolas (Saint-André-de-Cubzac) à COURSEAUX Michael (Saint-André-de-Cubzac).

Absents excusés : 4

BAGNAUD Gérard (Cubzac-les-Ponts), BERARD Francis (Prignac et Marcamp), COUPAUD Catherine (Pugnac), HERNANDEZ Sandrine (Saint-André-de-Cubzac).

Absents : 3

BELMONTE Georges (Saint André-de-Cubzac), GRAVINO Bruno (Saint- Trojan), TARIS Roger (Tauriac).

Secrétaires de séance : JEANNET Serge

Grand Cubzaguais Communauté de Communes a proposé aux communes de son territoire la mise en place d'un orchestre des écoles de G3C « cuivres et percussions » durant plusieurs cycles de trois ans, permettant ainsi à toutes les communes qui le souhaitent de bénéficier de ce dispositif. L'école de musique intercommunale prêtera quelques instruments issus de son parc instrumental mais l'achat de plusieurs nouveaux instruments, de bonne qualité, est indispensable afin d'être mis à disposition des élèves des classes concernées.

Il a donc été prévu au budget 2022 l'achat de plusieurs instruments de musique ainsi que leurs boîtes de transport : 8 cornets en si bémol, 7 trombones en si bémol et 5 cors d'harmonie en fa, pour un montant global de 12 977,65 euros.

Le Conseil Départemental de la Gironde offre aux collectivités du département la possibilité de prendre en charge financièrement jusqu'à 50% du montant des dépenses effectuées en achat d'instruments de musique, dans la limite d'un montant d'achat de 10 800€ TTC, soit ici une subvention possible de 5 400€.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- De solliciter une subvention du Conseil Départemental de la Gironde à hauteur de 5 400 euros,
- D'autoriser Madame la Présidente à signer tous les documents relatifs à cette opération.

Pour : 30

Contre : 0

Abstention : 0

Enregistrée en sous-préfecture

Le :

Publiée le :

Pour extrait certifié conforme

Fait à Saint André de Cubzac,
Le 28 Octobre 2021.

La Présidente

Valérie GUINAUDIE

